



ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

B.P. 414 – DAKAR (Sénégal)



INTERNATIONAL LABOUR ORGANISATION

PO BOX 414 – DAKAR (Senegal)

Bureau de l'OIT
& Equipe consultative Multidisciplinaire
pour l'Afrique Sahélienne
(BIT - EMAS)

SEN 0-3-6-2

ILO Area Office
& Sahelian Africa Multidisciplinary
Advisory Team
(ILO - EMAS)

Dakar, le 13 novembre 2000

Arrêté le 15-11-2000
sous le N° 1206

Veillez trouver ci-joint, pour votre information, la note pour le dossier établie par notre Bureau sur le lancement des études IPRE/JFA-PRESA.

Cette activité initiée sur la base d'un accord entre le Programme de Lutte contre la Pauvreté, les Directions de l'Emploi et de la Planification, le BIT et le PNUD est mise en œuvre sur la période de novembre 2000 à janvier 2001.

Les conclusions et résultats des études doivent permettre aux différents partenaires de disposer d'une évaluation de l'impact des investissements publics sur l'emploi et la pauvreté, ainsi que d'éléments de propositions pour l'orientation des politiques d'investissements dans une optique de lutte contre la pauvreté, -voir termes de référence en annexe approuvé par le réseau national JFA-PRESA.

Je vous en souhaite une bonne réception.

R. Kane
Chargé de Programme

M. I. Ba
Coordonnateur National
Programme National de Lutte contre la Pauvreté
DAKAR

NOTE POUR LE DOSSIER

**JFA-PRESSA : Etude IPRE
Rencontre avec les consultants nationaux**

La rencontre s'est tenue dans les locaux du BIT à Dakar le 6 novembre 2000 en présence de M. Paraiso, Directeur du Bureau de l'OIT/EMAS-Dakar, MM. Ndongko et Nzué de l'Equipe JFA-PRESSA, Addis Abeba ; M. Haïdara, Point focal JFA-PRESSA au Sénégal ; M. Fall, spécialiste en développement industriel ; M. Kane, spécialiste en développement rural ; M. Touré, spécialiste en sciences humaines et M. Sow, économiste du développement, macro-économiste financier.

L'objectif était de discuter avec les consultants des modalités et de la mise en oeuvre de l'étude sur l'Impact des Politiques d'Investissement sur l'Emploi et la Pauvreté au Sénégal (IPRE).

M. Paraiso, après s'être présenté et présenté les membres de l'équipe JFA-PRESSA aux consultants, s'est félicité de la collaboration des consultants nationaux avec le BIT. Il les a affirmé du besoin constant de l'organisation de partager la technicité et l'expérience nationale des partenaires nationaux. Avant de se retirer, le directeur les a exhorté à maintenir avec M. Haïdara en particulier et les autres membres de l'EMAS en général, des relations de travail étroites.

9 | M. Haïdara s'est excusé du retard de la réalisation de l'étude IPRE dû en grande partie à la mobilisation des ressources.

M. Ndongko a tenu à sensibiliser les consultants sur le défi qu'ils ont à relever. En effet, il a informé les consultants qu'au départ il avait été décidé de confier le travail à des consultants internationaux et qu'ils sont parvenus à convaincre le Siège que les consultants nationaux étaient plus indiqués pour atteindre les résultats escomptés.

L'équipe JFA-PRESSA a insisté sur l'importance de l'étude IPRE qui est une activité clé du programme "des emplois pour l'Afrique". En effet, il a été constaté que malgré tous les efforts d'investissements consentis par les pays africains, malgré l'amélioration des taux de croissance économique, le chômage et la pauvreté n'ont pas reculé. Pour remédier à cette situation, il est nécessaire de réfléchir sur les possibilités de lier les investissements à la promotion de l'emploi et la lutte contre la pauvreté. Les résultats attendus de cette étude devront servir d'arguments aux membres du réseau national auprès des décideurs de même que les partenaires au développement.

x Par ailleurs, il a été demandé aux consultants de prendre en compte dans leurs travaux l'aspect sexospécifique qui est très important et qui ne figure pas dans les termes de référence qui leur a été transmis.

Après un tour de table, les observations des consultants ont porté principalement sur (i) la nécessité d'effectuer des déplacements sur le terrain pour une meilleure orientation ; (ii) l'identification du coordonnateur des travaux ; (iii) les honoraires.

Pour répondre à ces préoccupations, l'équipe JFA-PRESA, se basant sur l'expérience des pays ayant déjà réalisé cette étude, est consciente de cette nécessité d'effectuer des visites de terrain. Un montant a été alloué à la collecte de données et la répartition est laissée à la discrétion des consultants.

En ce qui concerne le chef d'équipe, le choix porté au départ sur l'économiste de développement, macro-économiste-financier a été maintenu. Ses honoraires comprennent une allocation pour les travaux de coordination et de cohérence du rapport final.

Le montant proposé pour les honoraires a fait l'objet de discussions entre les deux parties. Finalement les consultants sont tombés d'accord sur les montants proposés. En effet, ils ont été très sensibles au plaidoyer de M. Ndongko ; ce dernier leur a fait part des contraintes financières auxquelles le programme est confronté et les a exhorté à considérer plus leur apport à l'amélioration de la vie des populations. Il leur a dit toute la transparence avec laquelle cette répartition budgétaire a été faite.

Des fonds ont également été alloués aux ateliers de validation du draft du rapport (2,000 US\$) et de finalisation de l'étude (5,000 US\$).

Il a été rappelé à chaque consultant le mandat qui lui a été confié dans la réalisation de cette étude IPRE qui doit être menée en conformité avec les termes de référence. L'organisation du travail reste du ressort des consultants mais ils pourront contacter M. Haïdara pour tout appui souhaité.

Des termes de référence individuels seront finalisés et les contrats établis et signés avant la fin de la semaine.


Michèle Gomis
Unité de Programmation
7 novembre 2000